

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle des membres de la Caisse Desjardins du Cœur-des-vallées, tenue en mode virtuel le **5 avril 2023** à 19h30, sous la présidence de M. Denis Bédard, après convocation légale à Gatineau.

PRÉSENCES :

### **Conseil d'administration**

Denis Bédard, président  
Pierre Perras, vice-président  
Mélisa Parenteau, secrétaire  
Hugo Blais  
Annie Boucher  
Lucie Bourassa  
Jasmin Gibeau  
Pierre Pharand  
Philippe Harkins, directeur général

ABSENCES :

Denis Chartrand  
Roxanne Chartrand  
Sébastien Larose  
Jean-Claude Pelletier  
Alain Rancourt

Nombre de membres présents : 35

---

### **ORDRE DU JOUR**

1. **Ouverture de l'assemblée**
  - 1.1. Mot de bienvenue
  - 1.2. Message du président du Mouvement Desjardins
2. **Fonctionnement et déroulement de l'assemblée**
  - 2.1. Règles pour participer à l'AGA
  - 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
  - 2.3. Adoption de l'ordre du jour
  - 2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 avril 2022
3. **Retour sur l'année 2022**
  - 3.1. Rapport du conseil d'administration
  - 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
  - 3.3. Rapport financier
  - 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
4. **Proposition soumise au vote**
  - 4.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)
  - 4.2. Élection des membres du conseil d'administration
    - 4.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
    - 4.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
    - 4.2.3. Élection par acclamation
  - 4.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
5. **Période de questions**

**Fin de la rencontre et remerciements**

--	--

## 1. Ouverture de l'assemblée

Le président d'assemblée, M. Denis Bédard, souhaite la bienvenue aux membres.

Le président d'assemblée déclare l'assemblée officiellement ouverte à 19h30.

Il présente les personnes qui l'accompagnent à l'animation ou qui sont en soutien, M. Philippe Harkins directeur général, M. Pierre Perras vice-président du conseil d'administration, Mme Mélisa Parenteau secrétaire au conseil d'administration qui sera assisté dans ses fonctions par Mme Véronique Côté, adjointe à la direction générale. M. Sébastien Larose président du comité de mise en candidature et Mme Nathalie Perras, directrice soutien à la direction générale, ressources humaines et communications ne sont pas présents en raison des conditions météorologiques.

Une capsule vidéo du message de M. Guy Cormier président et chef de la direction du Mouvement Desjardins est présentée.

## 2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

### 2.1. Règles pour participer à l'AGA

Mme Mélisa Parenteau présente les règles de fonctionnement et apporte les précisions sur un « membre de plein droit ».

### 2.2 Nomination des personnes scrutatrices

M. Bédard recommande de nommer deux personnes scrutatrices, Mme Véronique Côté et M. Philippe Harkins.

Le président demande le vote.

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT** d'accepter la proposition de nommer Mme Véronique Côté et M. Philippe Harkins comme scrutateurs.

### 2.3 Adoption de l'ordre du jour

Mme Mélisa Parenteau fait la lecture de l'ordre du jour.

Le président demande le vote.

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT** que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

### 2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 avril 2022

Le président mentionne que le procès-verbal de l'assemblée générale du 14 avril 2022 a été déposé sur le site internet de la Caisse, puisque les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, la lecture ni le résumé de celui-ci ne sera fait.

Le président demande le vote.

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT** que le procès-verbal de l'assemblée générale de la Caisse Desjardins du Cœur-des-vallées du 14 avril 2022 soit approuvé tel que déposé.

### **3. Retour sur l'année 2022**

#### **3.1. Rapport du conseil d'administration**

M. Denis Bédard, président, présente les membres formant le conseil d'administration.

Il procède ensuite à la lecture du rapport du conseil d'administration.

#### **3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques**

Le président informe les membres du bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées<sup>1</sup> à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées<sup>2</sup> par le Code.

<sup>1</sup> Personnes intéressées : les administrateurs et le directeur général de la Caisse, les dirigeants de la Fédération des caisses Desjardins du Québec et leurs personnes liées.

<sup>2</sup> Personnes visées : les personnes intéressées, les employés de la Caisse, les gestionnaires des centres et leurs personnes liées.

#### **3.3. Rapport financier**

Une capsule vidéo portant sur l'évolution des résultats financiers est présentée.

Le directeur général, M. Philippe Harkins présente les résultats financiers de l'année se terminant le 31 décembre 2022.

#### **3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu**

Le président invite M. Pierre Perras, vice-président du conseil d'administration à présenter l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements de la Caisse dans son milieu.

M. Perras mentionne qu'en 2022, la Caisse a remis 216 599 \$ pour appuyer les projets de plusieurs organismes de notre milieu. Plus précisément, la Caisse a remis 133 222 \$ provenant du fonds d'aide au développement du milieu et 83 377 \$ provenant des dons et commandites.

Il présente les priorités d'investissement, tels que la Jeunesse, la santé, le développement économique et l'aide alimentaire pour les gens dans le besoin.

M. Perras présente la répartition des montants investis dans la collectivité par le biais du Fonds d'aide au développement du milieu et des dons et commandites. Le solde au 31 décembre 2022 du Fonds d'aide au développement du milieu s'élève à 823 k\$.

Il termine en présentant le programme du Mes finances, mes choix, Le Fonds d'entraide Desjardins, le programme de microcrédit Desjardins aux entreprises et Créavenir.

### **4. Proposition soumise au vote**

#### **4.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)**

Une capsule vidéo sur les ristournes individuelles et à la communauté est présentée.



Le directeur général présente la recommandation du conseil d'administration quant au partage des excédents annuels.

***Incidence : Vote en différé***

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT** que le projet de partage des excédents annuels pour l'année se terminant le 31 décembre 2022 soit accepté tel que recommandé, et qu'ils soient répartis de la façon suivante :

Excédents nets après ristournes aux membres :	<b>4 568 000 \$</b>
Affectation aux réserves plus-values et autres éléments :	31 084 000 \$
Somme nette utilisée en provenance de la réserve du FADM	99 000 \$
Ajustement net relatif aux ristournes :	5 000 \$
Solde des excédents à répartir (au 31 déc. 2022) :	35 756 000 \$
Affectation au fonds d'aide au développement du milieu :	(230 000) \$
Affectation à la Réserve pour ristourne éventuelle (RRE) :	(8 032) \$
Affectation à la réserve générale :	(27 495 000) \$
Solde des excédents à répartir :	0 \$

**Taux de ristournes**

Proposition sur la répartition des excédents annuels

RISTOURNE VOLUMES <sup>1</sup>	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
	PARTICULIERS	ENTREPRISES	
Comptes			<b>210 k\$</b>
Épargne et placements			<b>229 k\$</b>
Fonds		<b>0,58 \$</b>	<b>119 k\$</b>
Prêts et marges de crédit			<b>511 k\$</b>
<b>RISTOURNE ASSURANCES<sup>2</sup></b>	<b>23 \$/1 000 \$ de prime</b>		<b>279 k\$</b>
<b>RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT<sup>2</sup></b>	<b>0,58 \$/1 000 \$ d'achats nets</b>		<b>105 k\$</b>
<b>RISTOURNE PRODUITS<sup>2</sup></b>	<b>Montant de 50 \$<sup>3</sup></b>		<b>317 k\$</b>
<b>RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE<sup>2</sup></b>	<b>Montant de 23 \$/1 000 \$ d'honoraires et de commissions</b>		<b>6 k\$</b>
<b>TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES</b>			<b>1 776 k\$</b>

<sup>1</sup> Soumise au vote lors de l'assemblée.

<sup>2</sup> Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

<sup>3</sup> Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

4.2. Élection des membres du conseil d'administration

4.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection

M. Bédard apporte des précisions sur les rôles des officiers.



### Le Président(e) d'élection

Étant donné qu'il est lui-même une personne candidate, le vice-président, M. Pierre Perras, agira comme président d'élection tel que le prévoit le Règlement intérieur de la Caisse.

### Secrétaire d'élection

Mme Mélisa Parenteau agira comme secrétaire d'élection.

#### 4.2.2. Rapport du comité de mise en candidature

Mme Mélisa Parenteau présente le rapport du comité de mise en candidature. Elle débute en présentant la démarche du profil collectif enrichi. Le processus d'appel de candidatures a été diffusé pour une durée minimale de 20 jours, à partir du 16 janvier 2023.

Pour l'assemblée générale de cette année, 4 postes sont à combler et la Caisse a reçu 4 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur de la Caisse et le Code de déontologie de Desjardins. Le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants afin d'enrichir son profil collectif:

- des personnes ayant des compétences dans l'un ou l'autre des domaines suivants : Droit/déontologie, Développement durable et Comptabilité
- 3 femmes et 1 homme pour atteindre la parité. Les personnes non binaires sont également invitées à soumettre leur candidature
- des membres appartenant aux groupes d'âge suivants : 1 de 18-34 ans, 1 de 35-49 ans, 1 de 50-64 ans et 1 de 65 ans et plus
- des personnes représentant le secteur communautaire
- des personnes représentant la diversité ethnoculturelle

Mme Parenteau mentionne les candidatures reçues à la Caisse dans les délais prévus :

M. Denis Bédard  
M. Hugo Blais  
Mme Lucie Bourassa  
M. Denis Chartrand

#### 4.2.3. Élection par acclamation

M. Pierre Perras mentionne que la Caisse a quatre postes à pourvoir au conseil d'administration et a reçu un nombre de candidatures égal au nombre total de postes à combler. Le président d'élection peut donc dès maintenant, déclarer élus aux postes de membres du conseil d'administration les personnes candidates suivantes :

M. Denis Bédard  
M. Hugo Blais  
Mme Lucie Bourassa  
M. Denis Chartrand

Il les félicite chaleureusement.



#### 4.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Le président informe les membres des éléments sur lesquels ils sont appelés à voter et apporte des précisions sur l'exercice du vote.

Ainsi, la réécoute de l'assemblée de ce soir sera possible, la documentation de référence est disponible sur le site Internet de la Caisse et pour voter rendez-vous sur AccèsD. En ce qui concerne l'ouverture de période de votation, celle-ci débute dès le 5 avril 2023 dès la fin de la rencontre et sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le dimanche 9 avril 2023.

Les résultats de vote seront alors publiés sur le site internet de la Caisse de 24 à 48 heures après la période de votation et c'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle de ce soir, à moins d'un vote négatif.

#### 5. Période de questions

Aucune question n'est soulevée.

#### 6. Fin de la rencontre et remerciements

Le président remercie les membres de leur participation et en profite pour remercier les administrateurs, le directeur général et les employés pour leur engagement au quotidien pour toujours mieux vous servir.

Une question mathématique est posée pour être éligible au tirage.

Les gagnants sont les suivants :

Line Hamelin  
Bernard Guindon  
Johanne Portelance  
Jacques Desgagné  
Sylvain Paquette

Félicitations aux gagnants!

#### 7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

À l'issue de la période de votation auprès des membres, il y a eu 375 membres qui ont exercé leur droit de vote. Voici le résultat obtenu à l'égard du scénario recommandé par le conseil d'administration.

➤ Proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)  
95,2 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.  
La proposition est adoptée.

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'assemblée générale est officiellement levée le 11 avril 2023 à 15h.

---

Denis Bédard, Président

---

Mélisa Parenteau, Secrétaire

